

Le mot *juste* en français albertain

par

Terry Nadasdi et Christina Keppie
University of Alberta

RÉSUMÉ

Cette étude présente une analyse variationniste des adverbes de restriction en français albertain. Trois variantes sont examinées, à savoir, *seulement*, *rien que* et *juste*. Ces trois formes entrent en corrélation avec différents facteurs linguistiques et sociaux: par exemple, la variante *rien que* se trouve le plus souvent devant un syntagme nominal ou adjectival; *seulement* se trouve presque uniquement devant les noms; *juste* s'emploie le plus souvent devant un élément verbal. Pour ce qui est des facteurs d'ordre sociaux, on note que l'instruction en français joue un rôle important: plus le niveau d'instruction en français est élevé, moins les locuteurs utilisent *juste*. Notons aussi que la variante *seulement* se trouve uniquement dans le parler des locuteurs ayant le plus haut niveau d'instruction en français. En ce qui concerne la variante *rien que*, aucune corrélation avec l'instruction en français n'a été trouvée. Ce résultat suggère que cette variante n'est pas stigmatisée en français albertain. L'âge est le facteur social qui exerce la plus forte influence sur l'emploi des variantes. La variante *rien que* est complètement absente du parler des locuteurs ayant moins de vingt-cinq ans, ce qui suggère une réduction sociolectale encore plus forte que ce qu'on trouve en Ontario. Par contre, la forme *juste* s'emploie massivement chez la jeune génération où son taux d'emploi est de 78 %.

ABSTRACT

Our study presents a variationist analysis of restrictive adverbs in Alberta French. Three variants are considered: *seulement*, *rien que* and *juste*. Several linguistic and social factors condition the variable. For example, *rien que* is used most often with noun phrases and adjectives; *seulement* is used almost exclusively

before nouns; *juste* tends to be used before verbs. Concerning social factors, our results show that education plays a key role: the higher one's education in French, the less likely one is to use *juste*. On the other hand, *seulement* is found only in the speech of those individual with a high level of French language education. As for *rien que*, no correlation with education was found, which suggests that this is not a stigmatized variant in Alberta French. Speakers' age also conditions the variable. No instances of *rien que* are found in speakers under the age of 25, which suggests that these speakers demonstrate greater sociolectal reduction than is found in Ontario French. On the other hand, the variant *juste* is widely used by the younger generation who use this form 78 % of the time.

Les recherches sur le français de l'Alberta sont peu nombreuses et, à nos connaissances, il n'existe aucune recherche sur la variation grammaticale en français albertain¹. Nous avons donc entrepris d'examiner une variable syntaxique à partir d'un corpus de francophones de Bonnyville, Alberta². Plus précisément, nous examinons la variation entre les formes de restriction, par exemple *seulement*, et nous considérons les facteurs linguistiques et sociaux qui conditionnent ce cas de variation. Par la suite, nous faisons une comparaison avec d'autres études qui ont considéré cette variable dans d'autres corpus de français canadiens.

PRÉSENTATION DE LA VARIABLE

La variable que nous examinons comprend trois variantes, illustrées par les exemples suivants:

- a. Il parle *seulement* l'anglais.
- b. On est *rien que* deux.
- c. On avait *juste* deux fenêtres.

Comme on peut le voir, il s'agit des formes *seulement*, *rien que* et *juste*, qu'on emploie comme locution de restriction. Il existe aussi une quatrième variante, à savoir *ne que*. Toutefois, aucune occurrence de cette variante n'a été trouvée dans notre corpus, ce qui est plus ou moins le cas dans d'autres variétés de français canadien. Notons aussi qu'il y avait quelques exemples où l'on a trouvé une combinaison des variantes, par exemple *c'est juste seulement que*. Les exemples de ce type sont assez rares et ont été exclus de nos analyses.

LE CORPUS

Le corpus sur lequel notre étude est basée nous a été gracieusement fourni par Bernard Rochet et fait partie d'un corpus plus important, monté pendant les années soixante-dix. Nous nous limitons au parler d'une trentaine de locuteurs dont l'entrevue a été transcrite et informatisée. À l'époque où les entrevues ont été faites, 18 % de la population locale se disaient francophones (actuellement, il y a à peu près 10 % de la population qui sont francophones). Ces locuteurs proviennent de Bonnyville, Alberta, une ville de 5 000 habitants, située à 250 km au nord-est d'Edmonton.

1. Les caractéristiques sociales des locuteurs

Comme nous l'avons indiqué, notre corpus comprend trente-trois locuteurs, dont vingt hommes et onze femmes (nous n'avons pas pu déterminer le sexe de deux locuteurs). Pour ce qui est de l'âge, le corpus est stratifié en trois tranches d'âge: a) les locuteurs ayant moins de 25 ans (onze locuteurs); b) les locuteurs ayant de 25 à 44 ans (dix locuteurs) et c) les locuteurs ayant plus de 45 ans (dix locuteurs). Là encore, nous n'avons pas pu déterminer l'âge de deux locuteurs, faute d'information précise.

Bien que le corpus ne donne pas d'information explicite sur des facteurs sociaux autres que le sexe et l'âge, le discours des informateurs nous fournit suffisamment d'indices pour pouvoir déduire leur degré probable de scolarisation en français et leur emploi du français dans la vie quotidienne (Mougeon et Beniak, 1991).

2. La scolarisation en français

Nous avons identifié trois niveaux de scolarisation en français: majoritairement en français (m), un peu en français (s) et majoritairement en anglais (e). Les trois exemples suivants illustrent clairement les indices qui nous ont permis de classer les locuteurs selon ces trois niveaux:

- a. Mais nous autres quand on a été à l'école on avait juste du français. Presque juste du français. (m) (58)³;
- b. Oh! Oui, j'ai été aux deux écoles. Ben c'est-à-dire à une école mais on apprenait les deux langages [...] Et pis ils enseignaient les deux langues à la fois [...] (s) (49);

- c. Parce que tous nos livres étaient en anglais [...]. (e)
(60).

3. L'emploi du français

Nous avons tenu compte de l'emploi du français des locuteurs en nous servant de trois catégories générales: *souvent*, *parfois* et *presque jamais*. Les passages (portant sur l'emploi du français) étaient assez clairs et ne demandaient pas beaucoup d'interprétation:

- a. On parle presque toujours en français (souvent) (65);
- b. Ça dépend sur l'âge. Comme s'ils sont plus vieux, d'habitude je leur parle en français. Mais les jeunes je leur parle toujours en anglais (parfois) (106);
- c. Ça fait que ça fait disons un bon dix à quinze ans que je ne me sers pas de mon français beaucoup. Un vrai minimum, justement (presque jamais) (71).

4. La classe sociale

Nous n'avons pas pu déterminer la classe sociale des locuteurs, faute d'information précise.

RECHERCHES ANTÉRIEURES

La présente variable a fait l'objet de plusieurs études dans l'est du Canada. Deux études ont considéré ce cas de variation à Montréal (Massicotte, 1986; Thibault et Daveluy, 1989). Une étude existe aussi pour le français ontarien (Rehner et Mougeon, 1997). Considérons brièvement les résultats de ces études, ce qui nous permettra d'émettre des hypothèses pour l'emploi de la variable en français albertain.

1. Les facteurs sociaux

1.1 Montréal

Les corrélations entre les facteurs sociaux et les différentes variantes utilisées à Montréal sont illustrées au tableau 1.

Comme on peut le voir dans ce tableau, *juste* est la forme la plus fréquente à Montréal et s'emploie très souvent chez les jeunes locuteurs; *rien que* est au deuxième rang de fréquence et s'emploie plus souvent chez les hommes et les ouvriers; finalement, *seulement* est la variante la moins fréquente et son taux d'emploi augmente dans le parler des locuteurs plus âgés. Les résultats présentés dans ce tableau

sont tirés de l'étude de Pierrette Thibault et Micheline Daveluy; ceux de France Massicotte vont dans le même sens. La comparaison de ces deux études révèle que l'emploi de *juste* a fortement augmenté pendant les années soixante-dix.

Tableau 1

Facteurs sociaux à Montréal (Thibault et Daveluy, 1986)

<i>Juste</i>	<i>Rien que</i>	<i>Seulement</i>
forme de base (52 %)	assez fréquent (33 %)	emploi limité (17 %)
préférée par les jeunes (73 %)	plus fréquent chez les hommes (32 %)	plus fréquent chez les locuteurs plus âgés (24 %)
	plus fréquent dans la classe ouvrière (50 %)	

1.2 L'Ontario

Pour ce qui est de l'étude de Katherine Rehner et Raymond Mougeon, ces auteurs ont trouvé que *juste* est la forme de base en Ontario, s'employant dans 70 % des occurrences. Ils notent aussi que cette variante est préférée par les femmes et les membres de la classe ouvrière (sauf dans la communauté minoritaire de Pembroke). Pour ce qui est de *rien que*, cette variante s'emploie plus souvent par les hommes et les locuteurs qui emploient fréquemment le français. Ils ont aussi proposé que *rien que* est une variante vernaculaire stable en Ontario. Finalement, *seulement* semble s'employer plus souvent chez les femmes et les membres de la classe moyenne.

2. Les facteurs linguistiques

Les recherches antérieures ont examiné une variété de facteurs linguistiques susceptibles de conditionner le choix des variantes. Ces études démontrent clairement que le contexte suivant la locution de restriction exerce une influence importante sur l'emploi des variantes. Plus précisément, on note que:

- juste* est favorisé devant un infinitif et un adjectif et défavorisé devant un nom;
- l'emploi de *juste* est catégorique dans les quelques exemples exceptionnels où cette variante se trouve à la gauche d'un verbe, par exemple «Ça *juste* dépend...».

Dans notre propre recherche, nous avons distingué les six types de contextes suivants:

- a. restriction d'un syntagme *nominal*, par exemple «C'est rien que son point de vue»;
- b. restriction d'un *infinitif*, par exemple «Il veut juste partir»;
- c. restriction d'un *participe passé*, par exemple «J'ai juste travaillé»;
- d. restriction d'un *complément*, par exemple «C'est seulement que je veux pas en parler»;
- e. restriction d'un syntagme *adjectival*, par exemple «Elle est juste fière»;
- f. restriction d'un syntagme *prépositionnel*, par exemple «Rien que pour s'amuser».

Signalons que nous n'avons trouvé aucune occurrence où la locution précède le verbe et donc nous n'avons pas pu considérer ce contexte (Rehner et Mougeon, 1997). En plus du contexte suivant, nous avons fait une distinction entre les occurrences où la locution se trouve en début de phrase et les autres positions.

RÉSULTATS

Passons maintenant aux résultats de notre propre étude. Considérons d'abord le rôle des facteurs linguistiques. Ces résultats sont présentés au tableau 2. Dans ce tableau, nous présentons le nombre d'occurrences de la variable, le pourcentage et le poids relatif, dans les cas où nous avons trouvé un résultat statistiquement significatif. Notons que pour l'analyse de chaque variante, nous l'avons contrastée avec la combinaison des deux autres variantes.

1. Les facteurs linguistiques

Comme on peut le voir au tableau 2, chaque variante est favorisée devant un élément particulier. Par exemple, la fréquence de *rien que* est la plus élevée devant un adjectif et un nom; *seulement* est aussi plus fréquent devant un nom. Pour ce qui est de *juste*, cette variante est particulièrement fréquente devant un infinitif et un participe passé. Notons que dans ce dernier contexte son emploi est catégorique.

Pour ce qui est des variantes en début de phrase, aucun résultat significatif n'a été trouvé. Nous notons tout simplement que l'emploi de la variante *seulement* augmente lorsqu'elle se trouve dans cette position.

Tableau 2

Acteurs linguistiques et sociaux en français albertain

Effet de facteurs	<i>Juste</i>	<i>Seulement</i>	<i>Rien que</i>
Contexte suivant			
Nom	110/222 (50 %) .396	49/222 (22 %) .600	63/222 (28 %) .577
Infinitif	15/18 (83 %) .769	1/18 (6 %) .238	2/18 (11 %) .301
Participe passé	10/10 (100 %)	0/10 (0 %) KO	0/10 (0 %) KO
Adjectif	7/12 (58 %) .483	1 /12 (8 %) .325	4/12 (33 %) .633
Préposition	39/44 (89 %) .839	2/44 (5 %) .202	3/44 (7 %) .202
Début de phrase?			
Yes	11/19 (58 %) NS	5/19 (26 %) NS	2/19 (16 %) NS
No	16 0/277 (58 %) NS	48/277 (17 %) NS	69/277 (25 %) NS
Sexe			
Homme	85/171 (50 %) .433	48/171 (28 %) .703	38/171 (22 %) .451
Femme	70/109 (64 %) .605	5/109 (5 %) .205	34/109 (31 %) .577
Âge			
> 45	38/97 (39 %) .355	10/97 (10 %) .311	49/97 (51 %) .627
25-44	45/91 (49 %) .426	23/91 (25 %) .608	23/91 (25 %) .365
< 25	72/92 (78 %) .600	20/92 (22 %) .600	0/92 (0 %) KO
Scolarisation en français			
Surtout en français	70/156 (45 %) .430	35/156 (22 %) .572	51/156 (33 %) .530
Un peu en français	34/46 (74 %) .706	3/46 (7 %) .272	9/46 (20 %) .380
Jamais	6/9 (67 %) .601	0/9 (0 %) KO	3/9 (33 %) .596
Emploi du français			
Souvent	63/112 (56 %) NS	19/112 (17 %) NS	30/112 (27 %) NS
Parfois	93/148 (63 %) NS	26/148 (18 %) NS	29/148 (20 %) NS
Rarement	15/36 (42 %) NS	8/36 (22 %) NS	13/36 (36 %) NS
Total	181/306 (59 %)	53/306 (17 %)	72/306 (24 %)

2. L'emploi du français

Comme on peut le voir au tableau 2, la fréquence d'emploi du français n'exerce aucune influence significative sur la variation. Cela pourrait étonner étant donné que l'étude de Katherine Rehner et Raymond Mougeon a trouvé que *juste* est employé plus souvent par les locuteurs restreints (à cause de l'influence de la forme anglaise *just*), alors que *rien que* s'emploie plus souvent chez les locuteurs qui utilisent fréquemment le français. Nous pouvons proposer deux explications pour cette différence. La première est que nous n'avons pas utilisé la même façon de mesurer l'emploi du français que celle de l'étude de Rehner et Mougeon. Le corpus ontarien mesure explicitement l'emploi du français par le biais d'un questionnaire; nous avons dû le déduire à partir d'indices dans l'entrevue. Il se peut que notre façon de tenir compte de l'emploi du français n'est pas suffisamment précise pour trouver des résultats probants. Notons aussi que dans le corpus ontarien, les locuteurs étaient des adolescents inscrits dans une école francophone, où la différence entre les variantes standard et non standard est assez marquée. Par contre, cela n'est pas le cas pour le corpus albertain où ce n'est qu'une minorité des locuteurs qui sont à l'école. Il se peut donc que l'influence institutionnelle joue moins dans le corpus albertain. Cela n'est pas étonnant, étant donné qu'un nombre important des locuteurs du corpus albertain n'ont pas été scolarisés en français, alors que tous les Ontariens l'ont été.

3. La scolarisation en français

Considérons ensuite le rôle de la scolarisation en français. À la différence du dernier facteur, la scolarisation en français exerce une influence significative sur la variation. Les résultats du tableau 2 montrent que l'emploi de *juste* diminue avec le niveau de scolarisation en français. La différence la plus importante concerne l'emploi de *seulement*. Cette variante s'emploie presque uniquement par les locuteurs ayant le plus haut niveau de scolarisation en français et n'est jamais utilisée par les locuteurs qui n'ont jamais eu de formation scolaire en français. Il se peut donc que cette variante s'apprenne uniquement à l'école. Notons finalement que l'emploi de *rien que* ne semble pas être stratifié selon la scolarisation en français, ce qui suggère que cette variante n'est pas stigmatisée dans la population albertaine.

3. L'âge

Le facteur social qui exerce la plus forte influence sur la variation est l'âge des locuteurs. On voit par exemple que c'est notamment les moins de 25 ans qui emploient la variante *juste* (78 %) alors que les plus âgés n'utilisent la forme *juste* que dans 39 % des cas. Cela va dans le sens des résultats obtenus à Montréal, où l'on note que *juste* devient la forme de base avec la jeune génération. Notons aussi que la variante *rien que* est entièrement absente dans le parler des moins de 25 ans. Il se peut bien que cela soit dû au fait que cette partie de la population utilise le français surtout à l'école, où la variante *rien que* n'est pas très fréquente (Mougeon et Beniak, 1991). Notons toutefois que, comme on peut le voir, il est difficile de déterminer avec certitude le statut social de cette variante en français albertain.

4. Le sexe

Lorsqu'on considère la variable selon le sexe des locuteurs, on remarque que les femmes emploient *juste* plus souvent que les hommes. Cela n'est pas étonnant et va dans le même sens que les résultats d'autres recherches (Rehner et Mougeon, 1997), qui ont montré que ce sont les femmes qui emploient cette variante le plus souvent. Par contre, l'emploi de *rien que* et *seulement* selon le sexe est assez curieux. Par exemple, on se serait attendu à ce que les femmes fassent un emploi plus fréquent de la variante standard *seulement*, mais ce n'est pas du tout le cas. Pour ce qui est de la variante non standard *rien que*, on aurait pu s'attendre à ce que les hommes l'utilisent plus souvent (tout comme à Montréal) mais là encore, ce n'est pas le cas. Ce résultat fait en sorte que le statut vernaculaire de cette variante est difficile à déterminer.

COMPARAISON DE LA VARIATION À MONTRÉAL, EN ONTARIO ET EN ALBERTA

Une comparaison de l'emploi des variantes dans les trois corpus canadiens où l'on a examiné la variable est présentée au tableau 3.

Comme on peut le voir, l'emploi des variantes est assez similaire dans les trois populations. Certes, on trouve un emploi plus élevé de *juste* dans le corpus ontarien, mais c'est sans doute parce que ce corpus comprend uniquement de

jeunes locuteurs. Si l'on se limite aux jeunes locuteurs de Montréal et de l'Alberta, la différence disparaît (73 % à Montréal, 78 % en Alberta).

Tableau 3

Comparaison des variantes à Montréal,
en Ontario et en Alberta

	juste	seulement	rien que
Montréal	52 %	17 %	33 %
Ontario	70 %	14 %	16 %
Alberta	59 %	17 %	24 %

Quant aux facteurs linguistiques, on remarque que tout comme dans les autres études, le contexte suivant exerce une influence très importante sur la variation. Tout comme en Ontario, la variante *juste* est très fréquente devant un élément verbal en français albertain. C'est particulièrement le cas devant les participes passés.

Pour ce qui est des facteurs sociaux, la différence la plus importante entre notre étude et les autres est le fait que ce sont les hommes qui font un emploi minimal de *rien que* et un emploi fréquent de *seulement*. Cette différence n'est pas facile à interpréter. Il se peut que le marché linguistique joue un rôle ici et que ce sont surtout les hommes qui utilisent le français dans les domaines où le français standard est important (Flikeid, 1997). Toutefois, il est impossible de confirmer cette hypothèse, faute d'information sur les activités économiques des locuteurs.

CONCLUSION

Notre étude sur les adverbes de restriction en français albertain démontre que la variable est conditionnée par des facteurs linguistiques et sociaux. Pour ce qui est des facteurs linguistiques, on a vu que chaque variante est favorisée par un contexte particulier. Plus précisément, on a trouvé que *rien que* se trouve le plus souvent devant un syntagme nominal ou adjectival; *seulement* se trouve presque uniquement devant les noms (et jamais devant les participes passés); *juste* s'emploie le plus souvent devant un élément verbal. Quant aux facteurs sociaux, nous n'avons pas trouvé de corrélations entre

l'emploi des variantes et la fréquence d'emploi du français. Il est possible que l'absence d'une telle corrélation soit attribuable au fait que nous n'avons pas utilisé la même méthode de quantification que la recherche de Rehner et Mougeon, qui ont trouvé une telle corrélation. Par contre, la scolarisation en français semble jouer un rôle important dans l'emploi des variantes: plus le niveau d'éducation en français est élevé, moins les locuteurs utilisent *juste*; *seulement* se trouve uniquement dans le parler des locuteurs ayant le plus haut niveau d'éducation en français. En ce qui concerne la variante *rien que*, aucune corrélation avec le degré de scolarisation en français n'a été trouvée. Ce résultat suggère que cette variante n'est pas stigmatisée en français albertain. L'âge est le facteur social qui exerce la plus forte influence sur l'emploi des variantes. La variante *rien que* est complètement absente du parler des locuteurs ayant moins de 25 ans, ce qui suggère une réduction sociolectale encore plus forte que ce qu'on trouve en Ontario. Par contre, la forme *juste* s'emploie très fréquemment chez la jeune génération, où son taux d'emploi est de 78 %. Quant à la variante *seulement*, elle s'emploie plus souvent chez les jeunes, ce que nous attribuons au fait que ce sont les jeunes locuteurs qui ont plus de contact avec le français standard (à l'école).

L'objectif principal de notre étude a été de contribuer à l'étude du français en Alberta, en nous concentrant sur une variable d'ordre grammatical. Bien que nos résultats soient similaires à ceux des études antérieures, qui portent sur le français montréalais et le français ontarien, quelques différences existent, notamment le fait que *rien que* soit complètement absent du parler des jeunes franco-albertains. Il est vrai que la comparaison entre des corpus assez disparates peut poser des défis pour l'étude de la variation interlectale au Canada. Toutefois, le corpus albertain demeure une ressource importante que nous espérons pouvoir exploiter pour d'autres recherches et que nous pourrions éventuellement compléter avec un nouveau corpus.

NOTES

1. Pour une étude qui porte sur la variation phonétique en français albertain, voir Rochet (1994).

2. Nous remercions Bernard Rochet qui nous a permis de nous servir de ce corpus.
3. Les chiffres entre parenthèses indiquent le locuteur qui parle.

BIBLIOGRAPHIE

- FLIKEID, Karin (1997) «Structural aspects and current sociolinguistic situation of Acadian French», dans VALDMAN, Albert (dir.) *French and Creole in Louisiana*, New York, Plenum Press, p. 255-286.
- MASSICOTTE, France (1986) «Les expressions de la restriction en français de Montréal», dans SANKOFF, David (dir.) *Diversity and Diachrony*, Philadelphia, John Benjamins, p. 325-332.
- MOUGEON, Raymond et BENIAK, Édouard (1991) *The linguistic Consequences of Language Contact and Restriction: The Case of French in Ontario, Canada*, Oxford, Oxford University Press, 256 p.
- REHNER, Katherine et MOUGEON, Raymond (1997) «Use of restrictive expressions JUSTE, SEULEMENT, and RIEN QUE in Ontario French», *Journal of the Canadian Association of Applied Linguistics / Revue de l'Association canadienne de linguistique appliquée*, vol. 19 n^{os} 1-2, p. 89-111.
- ROCHET, Bernard (1994) «Le français à l'Ouest de l'Ontario: tendances phonétiques du français parlé en Alberta», dans POIRIER, Claude et al. (dir) *Langue, espace, société: les variétés du français en Amérique du Nord*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 433-455.
- THIBAUT Pierrette et DAVELUY, Michelle (1989) «Quelques traces du passage du temps dans le parler des Montréalais, 1971-1984», *Language Variation and Change*, vol. 1, n^o 1, p. 19-45.